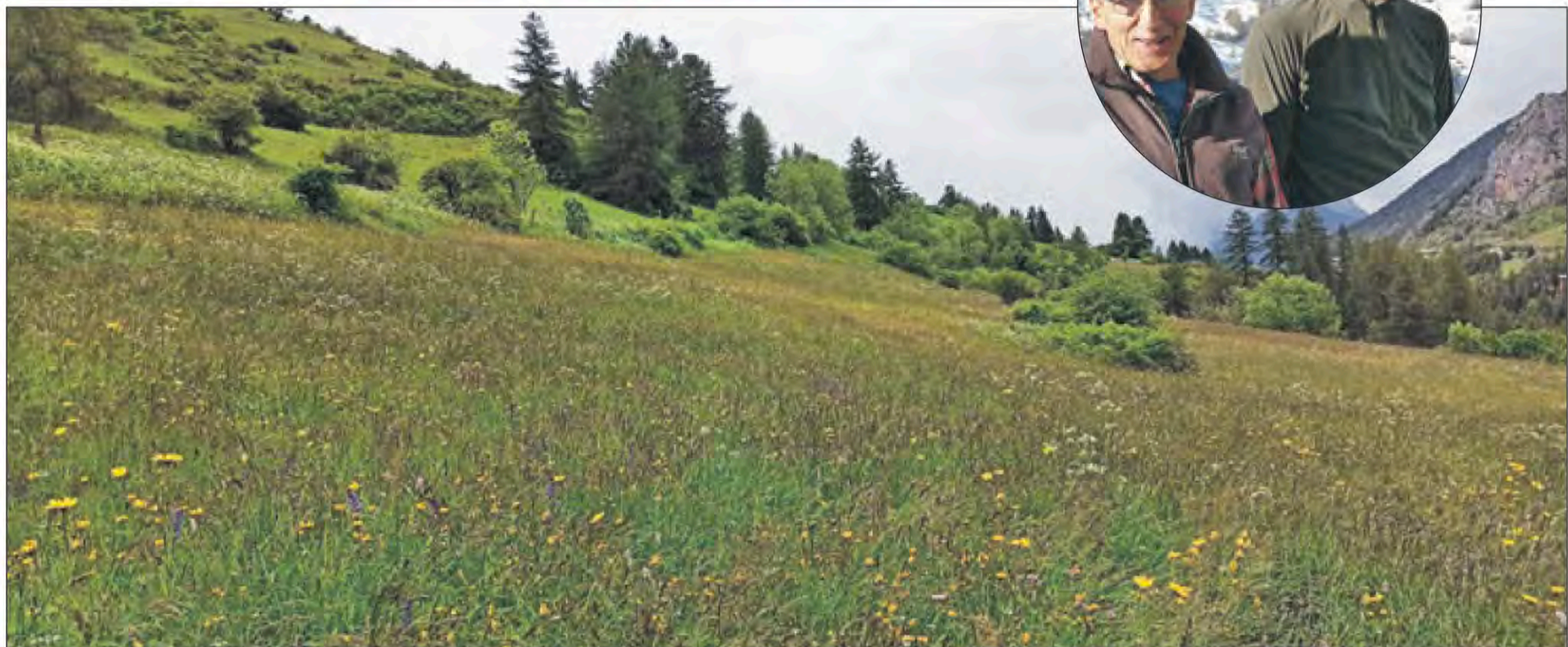


CONCOURS GÉNÉRAL AGRICOLE | Jeudi 20 mai, Julien Denormandie a remis lors d'une cérémonie digitale les prix du Concours général agricole. Le candidat de Vars pour les pratiques agro-écologiques a été distingué.

Le Gaec Bonnabel **sur** **la 2^e marche du podium**



Claude et son fils Kévin du Gaec Bonnabel exploitent leurs prairies fleuries depuis des années. Ils sont fiers que leur travail ait été reconnu à l'échelle nationale avec cette deuxième place au Concours général agricole.

Jeudi 20 mai, le ministre de l'Agriculture, Julien Denormandie a remis les prix de trois catégories du Concours général agricole qui ont pu se dérouler malgré la crise sanitaire : le prix d'excellence avec un concurrent haut-alpin distingué le genépi Guillaumette (voir *L'Espace Alpin* n°387), le trophée international de l'enseignement agricole et enfin le concours des pratiques agro-écologiques pour lequel le Gaec varsinc Bonnabel était en lice.

Ce concours est organisé dans les Hautes-Alpes depuis 2010, il a pour but de mettre en avant le savoir-faire et les pratiques des éleveurs. Le département est l'un des derniers territoires de France à avoir des prairies fauchées en si haute altitude.

Avec les changements climatiques, les enjeux sont d'autant plus importants autour de ces pratiques qui

permettent aux éleveurs de nourrir leurs animaux pendant la longue période hivernale, de préserver la biodiversité et d'entretenir les paysages.

Faute de Salon international de l'agriculture le Concours général agricole a dû prendre une forme un peu particulière cette année et c'est à distance que les lauréats ont suivi la remise des prix. Kévin Bonnabel s'est donc rendu à la maison du Parc à Arvieux pour la suivre.

Une agriculture de qualité

Celle-ci a été ouverte par Julien Denormandie qui a débuté son allocution en exprimant sa joie d'avoir pu maintenir cette remise des prix. « C'est un signal fort que nous envoyons au monde agricole, aux productions alimentaires et à l'ensemble des territoires que nous chérissons. Cette cérémonie s'inscrit

dans un contexte marqué par la date d'hier (le 19 mai, ndlr) avec le Grand rendez-vous de la souveraineté alimentaire (voir p.15). Elle est tournée vers l'avenir et l'optimisme même si la vigilance reste de mise, assurait le ministre. Le monde agronomique est ce qui fait Nation car cela relève de notre souveraineté et ce n'est pas une mince affaire. Notre terroir et ses produits font notre fierté et notre renommée. L'agriculture française est synonyme de qualité. À l'international, on vante la qualité de notre agriculture parfois bien plus qu'en France et il faut se battre contre cela. Ce concours est un concentré des défis de notre agriculture à court et à moyen terme. Tous les lauréats peuvent être fiers, leur travail est ce qui peut conduire notre agriculture à être plus forte demain », a-t-il conclu.

Le temps est ensuite venu de dévoiler les lauréats, le concours des pratiques agro-écologiques a vu huit

éleveurs récompensés et dans la catégorie fauche prioritaire et haute-montagne c'est le Gaec Bonnabel de Vars dans le parc naturelle régional du Queyras qui a décroché le 2^e prix. Kevin Bonnabel et son père y élèvent des vaches limousines et des chevaux paint-horses. Ils disposent de 40 ha de prairies naturelles et de 80 ha de parcours.

Kevin Bonnabel ne pouvait cacher sa satisfaction de voir son travail, et celui de son père, ainsi mis en valeur.

« Je suis très content c'est une belle reconnaissance. Déjà le prix local c'était bien mais un prix à Paris c'est encore mieux !, confiait-il. C'est mon père qui a commencé à travailler comme ça et depuis on essaye d'entretenir, de pérenniser et d'améliorer la qualité du fourrage pour tendre toujours plus vers l'autosuffisance. Il est vraiment de meilleure qualité et plus riche grâce à la diversité des variétés.

Nous ne faisons qu'une seule coupe car nous n'avons pas d'irrigation. On fauche en juillet-août et après, on fait pâturer la repousse à l'automne. La prairie qui a été primée est une prairie naturelle ancienne avec une diversité exceptionnelle. Elle est entourée de haies ce qui concourt certainement à sa beauté et à sa qualité. Ce n'est pas évident de maintenir l'équilibre entre les graminées et les légumineuses, c'est très lié à la fertilisation, à la période de fauche et au passage de la herse pour gratter la mousse et lui permettre de respirer. Nous n'utilisons qu'un mélange de fumiers de nos bovins et de nos équins, pas de lisier car ce n'est pas bon à long terme. »

Un biotope exceptionnel

Pour Christian Blanc le président du parc naturel régional du Queyras cette récompense qui suit celle reçue l'an dernier par Claire Andrés déjà issue du territoire du Parc est le signe du caractère exceptionnel des prairies fleuries queyrassines. « Pour nous ce prix a une grande valeur, c'est une fierté car il met en lumière le travail qui est fait dans le parc et notre singularité, souligne-t-il. C'est un coup de projecteur sur cette agriculture de montagne qui façonne les paysages et donne naissance à des produits d'exception. Ces prairies fleuries permettent de préserver tout un biotope qui gravite autour d'elles. C'est précieux. »

Pour la prochaine édition Kévin Bonnabel sera le président du jury qui désignera son successeur qui, il faut l'espérer, aura le même succès à l'échelle nationale et pourra aller à Paris pour recevoir son prix lors du prochain Salon international de l'agriculture. ■

A.G.

Le parc du Queyras révisé sa charte et consulte ses habitants

Au cours de l'année 2021, le parc naturel régional du Queyras met en place plusieurs actions de concertation avec des boîtes à idées pour recueillir les propositions des résidents.

Tout au long du processus de renouvellement de cette charte des échanges vont être organisés avec les acteurs, et forces vives de son périmètre. Des rendez-vous seront donnés, des rencontres organisées, afin de recueillir l'expression des élus, des habitants, des visiteurs, des socio-professionnels, mais aussi des autres partenaires qui œuvrent sur le terrain à quelle qu'échelle que ce soit. L'objectif est de projeter ensemble la future charte du Parc, qui devra répondre aux attentes du territoire. Valable pour 15 ans, de 2025 à 2040, elle indiquera les principaux objectifs de développement et de préservation de l'environnement à mettre en œuvre collectivement.

Jusqu'à mi-août, des boîtes à idées sont mises à disposition des habitants, des résidents secondaires et des visiteurs dans les mairies du territoire : Abriès-Ristolles, Aiguilles, Arvieux, Ceillac, Château-Ville-Vieille, Eyglies, Guillore, Molines, Saint-Véran, Vars ainsi que Mont-Dauphin, nouvelle commune proposée dans le périmètre d'étude de la future charte. Des flyers sont proposés, afin que chacun puisse laisser libre cours à son imagination pour décrire son « Queyras idéal » et répondre à la question « Que voulez-vous pour votre territoire dans les 20 prochaines années ? ».

Pour ceux qui choisiront l'option numérique, un formulaire en ligne est disponible et peut être complété à l'adresse suivante : <https://www.pnr-queyras.fr/participez/>

